

PROCEDURE D'INSCRIPTION DANS LES 4 D.E. MASTERS

Année 2023-2024

Ne concerne que les étudiants déjà inscrits à l'ENSACF

Présentation des domaines d'étude

Les présentations des domaines d'étude qui ont eu lieu le jeudi 13 avril dernier dans le grand amphithéâtre sont mises en ligne sur notre site internet (<http://www.clermont-fd.archi.fr/>).

Modalités de candidature au sein d'un DE

A - Objectifs du dossier de candidature

Au travers de votre dossier de candidature à l'inscription en cycle Master, vous devez énoncer le plus clairement possible votre profil et les motivations qui vous animent pour poursuivre des études d'architecture, mais aussi vous interroger sur votre parcours actuel et à venir.

Ceci vous permettra d'argumenter l'itinéraire de formation à l'architecture que vous souhaitez construire à l'ENSACF dans les prochaines années, en vous appuyant sur la mise en perspective :

- des compétences que vous avez acquises dans les formations que vous avez suivies jusqu'ici,
- des travaux que vous avez produits,
- des expériences que vous avez capitalisées.

B - Contenus du dossier de candidature

Le dossier se composera des quatre documents suivants :

1/ Une auto-évaluation des capacités (1 page A4) et le relevé de notes de votre cycle de licence + celui du cycle de master pour les M1

Vous formulerez une auto-évaluation des capacités que vous estimez avoir acquises jusqu'ici :

- quels sont les domaines de connaissance et les méthodes (conception architecturale, urbaine, représentation, histoire, construction, sciences humaines, problématisation, rédaction, etc.) dans lesquels vous pensez avoir acquis un bagage suffisant, vous sentir en confiance et pourquoi,
- quels sont ceux pour lesquels vous éprouvez des difficultés ou des lacunes et pourquoi, ainsi que la manière dont vous imaginez pourvoir les combler en master.

Dans ce texte, vous commenterez les convergences ou les écarts éventuels entre cette évaluation et le relevé de notes de votre cycle de licence (et celui du cycle de master pour les M1).

2/ Une lettre de candidature (de 2 à 4 pages A4)

Ce document a pour but d'expliquer aux enseignants vos choix d'orientation et les arguments sur lesquels vous fondez.

La lettre comporte :

- un bilan synthétique du parcours suivi jusqu'ici (votre découverte de l'architecture, les expériences, les sujets et enseignements qui vous ont marqué, votre évolution, vos aspirations, vos engagements ou centres d'intérêt au-delà de l'école, etc.),
- l'argumentation de vos choix préférentiels de DE (présentée sur le même document, en précisant choix 1, choix 2, choix 3) en regard des informations que vous avez sur les enseignements dispensés dans ces DE via les présentations en amphithéâtre, échanges avec étudiants, etc,
- deux extraits significatifs du portfolio choisis pour entrer en résonance avec les éléments précédents.

3/ Un portfolio (équivalent à 20 pages A4 maximum)

Ce document regroupe une sélection de vos travaux en rapport avec l'architecture (au sens large du terme), dans et hors de l'école : projets ou exercices réalisés dans différents enseignements, sujet de rapport d'étude, extrait d'un rapport de stage, témoignages d'une expérience pratique, d'une pratique artistique, ou tout autre élément vous permettant de présenter les aspects de votre parcours que vous jugez importants.

Tous les éléments présentés seront commentés synthétiquement afin d'expliquer votre intérêt, le regard que vous portez sur vos travaux ou expériences aujourd'hui, ce qu'ils vous ont appris, etc.

Dans le cas de travaux produits à l'ENSACF, vous indiquez le contexte pédagogique (enseignement, sujet, enseignants, etc.).

Dans le cas de travaux réalisés en groupe, vous indiquez les autres contributeurs et ce que vous avez effectivement fait vous-même.

C - Transmission du dossier de candidature

Votre dossier complet devra être adressé à Céline BOURON-TRESCARTE au plus tard le **mardi 30 mai à midi délai de rigueur**, via Wettransfer (mèl : celine.bouron-trescarte@clermont-fd.archi.fr).

Pour tout dossier adressé après cette date, le choix de domaines d'étude formulé ne sera pas nécessairement pris en compte.

Vous nommerez votre dossier et vos fichiers en appliquant les modèles suivants :

Nom du dossier : DupondPierre

Nommage des 5 fichiers contenus dans le dossier :

DupondPierre_auto-evaluation

DupondPierre_relevenotes licence

DupondPierre_relevenotes master

DupondPierre_lettredecandidature

DupondPierre_portfolio

D - Examen du dossier de candidature

Le dossier est examiné par les responsables et enseignant.e.s des domaines d'étude selon les choix formulés.

La répartition des étudiant.e.s s'effectue en fonction des éléments du dossier et des places disponibles dans chaque domaine d'étude.

E - Décision d'affectation dans les domaines d'étude

La décision d'affectation sera communiquée le mercredi 12 juillet.